



28-29
OCTOBRE
2020
PARIS



PROGRAMME

MERCREDI 28 OCTOBRE 2020

Paris porte de Versailles Hall 7



9H30 Ouverture

10H00 - 13H00
ATELIERS DE FORMATION

ATELIER 1

« Réforme du divorce » :
La réforme de
la procédure du divorce contentieux

ATELIER 2

« Atelier numérique » :
au civil et au pénal
quelles nouveautés ?

ATELIER 3

« Justice pénale des mineurs »

ATELIER 4

« Droit et entreprises » :
procédures collectives

13H00 - 14H00

Déjeuner libre dans le village

Remise du prix du concours photo

14H00 - 17H00

CONFÉRENCES SALLE PLÉNIÈRE

Résultats des États généraux de
l'avenir de la profession d'avocat
et les réformes qui
en découlent pour les avocats
– Présentation par les présidents
de commissions du CNB

Transformations de la Justice
– Présentation par chaque
profession judiciaire.

17H30

GRAND AFTER WORK
AU COEUR DU VILLAGE DES PARTENAIRES

Remise du prix du concours projet innovant



28-29
OCTOBRE
2020
PARIS



PROGRAMME

JEUDI 29 OCTOBRE 2020

Paris porte de Versailles Hall 7



9H00 **Ouverture**

09H30 - 12H30 **CONFÉRENCES SALLE PLÉNIÈRE**

Evolution législative et projets du Parlement important pour la profession d'avocat – Présentation par des parlementaires, sur les évolutions législatives et les projets du Parlement impactant les avocats

Discours officiel

Christiane FÉRAL-SCHUHL, présidente du CNB

Remise du prix des droits de l'Homme

12H30 - 14H00

Déjeuner libre dans le village

14H00 - 17H00

ATELIERS DE FORMATION

ATELIER 1

« Réforme du divorce » :
Les autres nouveautés procédurales
du divorce

ATELIER 2

Atelier « Numérique » :
e-barreau V2

ATELIER 3

Atelier « Compliance » :
l'enquête interne

ATELIER 4

« Relations avocats/clients » :
vers une nouvelle donne ?

Remise du prix du livre juridique



LE GRAND ATELIER DES AVOCATS

28-29
OCTOBRE
2020
PARIS



INFORMATIONS PRATIQUES

 Paris porte de Versailles Hall 7

12 HEURES DE FORMATION DÉLIVRÉES
au titre de la formation continue

ÉVÉNEMENT SANS FRAIS D'INSCRIPTION



Public visé :

Avocats



Objectifs pédagogiques :

Être à jour des dernières évolutions législatives et réglementaires pour adapter sa pratique professionnelle



Moyens pédagogique et d'encadrement :

Salles adaptées aux ateliers, matériel de formation (ordinateur portable, vidéo-projecteur, écran, paper board) et de production de documents, modérateurs d'atelier.



Mode d'évaluation de la formation :

À l'issue de la formation, chaque participant remplira une fiche anonyme d'évaluation portant notamment sur la qualité des conditions matérielles, la qualité d'animation du formateur, l'intérêt de la formation reçue, l'intérêt du support pédagogique diffusé.



Intervenants / profils recherchés :

Universitaires, professionnels du droit